

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 19-B-P La Cure – Col de la Givrine
(route de France)

Afin de permettre la pose d'un nouveau revêtement définitif sur la route cantonale N° 19-B-P entre La Cure et le Col de la Givrine, le tronçon situé de la sortie de la localité de la Cure jusqu'au Col de la Givrine (Parking) sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

Du vendredi 24 juin dès 20h00
au
lundi 27 juin à 05h00

(En cas d'intempéries, les travaux seront reportés au week-end suivant)

Une déviation sera mise en place par La Cure – Bois-D'Amont (France) – Le Brassus – Cole du Marchairuz – St-George – Longirod – Marchissy – Le Vaud – Bassins – Arzier-Le-Muids – Saint-Cergue dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Saint-Cergue, Les Rousses (F), Le Chenit, Saint-George, Longirod, Marchissy, Le Vaud, Bassins, Arzier-Le-Muids,
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Gland, Nyon, St-Cergue
- ECA, Pully – SDIS Etraz-région, Nyon-Dole
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal, TPG, TPN, AVJ, MBC
- Manifestations – Transport spéciaux
- Douane Suisse et Française